



## **COMMUNE DE CHESEREX**

Rue du Vieux-Collège 38, 1275 Chésereux  
t 022 369 90 40 – f 022 369 90 49  
greffe@cheserex.ch – www.cheserex.ch

---

### **Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 28 juin 2007**

#### **Préavis municipal 16/2007 : Rapport sur l'exercice des comptes 2006**

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter les comptes communaux pour l'année 2006 tels que présentés.

***(Cette décision n'est pas soumise à référendum)***

#### **Préavis municipal 17/2007 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2006**

Le Conseil communal a décidé :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2006.

***(Cette décision n'est pas soumise à référendum)***

#### **Préavis municipal 18/2007 : Adhésion de la commune de Chésereux à l'Association Intercommunale Asse et Boiron (AIAB) en vue de l'acquisition d'immeubles et d'infrastructures d'intérêt régional**

Le Conseil communal a décidé :

- d'accepter l'amendement de la Commission des Finances ayant la teneur suivante : La Municipalité inscrira au passif du bilan, à partir des comptes 2007, une provision pour risques de cautionnement d'un montant de CHF 90'000.00 (nonante mille francs suisses)
- d'adhérer à l'Association Intercommunale Asse et Boiron (AIAB) et d'accepter ses statuts tels que présentés,
- de cautionner les emprunts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron (AIAB) pour un montant arrondi de CHF 6'105'000.00 (six millions cent-cinq mille francs suisses).



## COMMUNE DE CHESEREX

Rue du Vieux-Collège 38, 1275 Chésereux  
t 022 369 90 40 – f 022 369 90 49  
greffe@cheserex.ch – www.cheserex.ch

### **Préavis municipal 19/2007 : Participation à l'Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquettes à Trélex**

Le Conseil communal a décidé :

- d'adhérer à l'Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquettes à Trélex, au lieu dit « Mollard Parelliet/Main de Gingins » et d'accepter ses statuts tels que présentés,
- d'autoriser la Municipalité à participer à l'Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquettes à Trélex pour un montant de CHF 30'000.00 (trente mille francs suisses), à prélever sur la trésorerie courante.

### **Préavis municipal 20/2007 : Nouveau règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière**

Le Conseil communal a décidé :

- d'accepter le règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, tel que présenté en annexe au présent préavis.

### **Préavis municipal 21/2007 : Demande de crédit de CHF 100'000.00 pour un prêt à terme fixe, au 30 juin 2008, portant un intérêt de 2 %, pour la société Télé-Dôle S.A.**

Le Conseil communal a décidé :

- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 100'000.00 (cent mille francs suisses) pour un prêt à terme fixe, au 30 juin 2008, portant un intérêt de 2 %, pour la société Télé-Dôle S.A.

Chésereux, le 29 juin 2007

Fabienne Mennaert  
  
Secrétaire municipale

**Avis affiché au pilier public du 29 juin au 19 juillet 2007**